

ASSOCIATION BRIN DE PAILLE - ALSACE

5 rue Martin Bucer 67000 STRASBOURG – ch.k@free.fr - 06 20 05 17 90

Procès-verbal de l'assemblée générale du 08/11/2014

L'an deux mille quatorze, le huit novembre, à quatorze heures, les membres de l'association *BRIN DE PAILLE - ALSACE* se sont réunis au jardin partagé de St-Gall Koenigshoffen à Strasbourg.

L'examen de la feuille de présence, dûment émargée par les membres en entrant en séance, indique que vingt neuf membres sont présents ou représentés (voir feuille de présence ci-jointe).

La présidence de séance étant assurée par Christophe KÖPPEL, le secrétariat conjointement par Camille LAURENT et Véronique ZELLER. La séance est déclarée ouverte à 14 heures.

Ordre du jour :

Rapport moral du président :

- après la phase d'installation le jardin est devenu progressivement un lieu de partage, de culture.
- on constate une bonne entente entre les participants : entraide, coopération.
- la présence de notre jardin partagé a contribué à la nomination de Strasbourg comme capitale de la biodiversité,

Rapport d'activité par Christophe K :

- Bilans des cultures : malgré la mauvaise météo au printemps et à l'été, nous avons planté environ 75% de la couverture souhaitée, 90% des arbres et arbustes ont pris racine, 55% des plantes herbacées permanentes.
- Au niveau humain : motivation excellente, avec environ 10% de turnover seulement.
- Avec les services de la ville de Stasbourg : échanges réguliers et communication de qualité,
- Polluants présents : les pommes de terre analysées atteignent mais sans le dépasser le seuil limite de teneur en plomb pour la consommation. Il n'y a pas de polluants en quantité significatives dans les autres légumes. La ville continuera de faire des analyses communiquera les résultats.
- Coût global de l'installation de nos 8 000 m² de parcelle cultivée pour 60 personnes alimentées : 30 à 40 000 €, ce qui nous semble économique.
- Le site internet : bien que minimaliste semble fonctionnel à ce jour avec une centaine d'articles et 40 documents à télécharger en ligne.
- Les 3 Google-groupes : fonctionnels, et permettent une bonne communication entre les 280 abonnés.
- Formations en permaculture : filmées et mise en ligne par Michel, Boris.

On retiendra :

- le cycle de formation sur la biodiversité sur sol vivant avec :
 - 3 ateliers dans les vignes de la maison LISSNER,
 - la conférence sur la polyculture sur sols lourds par Claude et Lydia BOURGUIGNON,
 - le profil de sol par Claude et Lydia BOURGUIGNON,
- Les vendanges de Brin de Paille avec visite de la cave de la maison LISSNER,
- les ateliers Tofu,
- les ateliers de fabrication de savon, shampoings et détergents ménagers,
- La banque gratuite de gaines,
- 1 atelier de fabrication de serres d'hiver,
- des ateliers de boulangerie,
- le rucher école avec un atelier de production de nucléus,
- 2 ateliers de fabrication de ruches warré en mélèze
- etc

Rapport financier par le trésorier Michel :

Dépenses et recettes de l'exercice 2013 :

- au 31/12/2013 : compte clôturé à 9 122,73 €.

Approbation par l'assemblée : Pour : l'unanimité des membres présents. Contre : 0. Abstention : 0.

- Réviseurs au comptes 2013 Eric CHTOURBINE et Odile LANGENBRONN.

Approbation par l'assemblée : Pour : l'unanimité des membres présents. Contre : 0. Abstention : 0.

Dépenses et recettes de l'exercice 2014 :

- au 01/10/2014 : 1 155,50 € en caisse. Achats pour 5 554,54 € de plantes, 5 121,82 € de matériel.

Approbation par l'assemblée : Pour : l'unanimité des membres présents. Contre : 0. Abstention : 0.

- Réviseurs au comptes 2014 Eric CHTOURBINE.

Approbation par l'assemblée : Pour : l'unanimité des membres présents. Contre : 0. Abstention : 0.

Dépenses de l'exercice 2015 :

Note : la variation du prix des plantes sur le marché et le besoin effectif de renouvellement des plantes rendent les coûts prévisionnels difficilement évaluables à ce jour.

- Cotisation 2015 : 15 € par cultivateur récoltant.

Approbation par l'assemblée : Pour : l'unanimité des membres présents. Contre : 0. Abstention : 0.

Rappel des objectifs du jardin :

- La pratique de la permaculture dans le cadre d'un jardin partagé.

Notes :

- un jardin partagé n'est pas la somme de jardins individuels.

- le design du jardin est figé jusqu'à nouvelle décision : tout souhait de modification doit se faire en collégialité, pour le bon développement des végétaux, pour la cohérence du lieu.

Pendant les 10 premières années il est important de laisser le plan s'établir.

Nous avons validé un plan, à nous d'honorer cet engagement.

- Nous étudions la possibilité d'adjonction d'une surface de culture supplémentaire pour permettre d'autres activités (verger, cucurbitacées, élevages, champignons, etc).

- Proposition de cultures pour les 20% de plates-bandes encore vides à ce jour : artichauts, mertensia maritima, cerfeuil musqué, patate douce, asperge (pour ce dernier légume, chaque jardin devra s'occuper de sa propre commande).

Propositions de stages et formation pour l'année 2015 :

- Apiculture : chez Gilles DENIS en Ardèche, au printemps.

- Pisciculture, permaculture, en Autriche, chez HOLTZER, en été, formation en allemand avec traduction en français.

- Récolte de houblon.

- Atelier baumes

- Conférence sur les grands prédateurs

- Conférence pour récapituler les fondements de la permaculture à destination des cultivateurs du jardin notamment.

Extension du jardin :

La proposition d'une diversification (verger, cucurbitacées, élevages, champignons, etc) est faite.

Les jardiniers récoltants sont invités à faire des propositions. Un projet pourrait être soumis à la ville dans les 2 ans à venir. Une équipe de travail sera constituée à cet effet.

Approbation par l'assemblée : Pour : 90% des membres présents. Contre : 0. Abstention : 0.

Travailler avec d'autres associations ?

La proposition émise par un jardinier visiteur de s'approcher de deux associations n'est pas retenue : on souhaite concentrer nos efforts sur le projet engagé.

Toilettes sèches : pour répondre à la demande de quelques jardiniers récoltants, Barane propose de mettre à disposition les éventuels restes de bois qu'il aura d'un chantier personnel.

Élections des pépins.

Proposition : le renouvellement et l'élection des pépins se fait au sein de chaque jardin en fonction de ses besoins et à la demande.

Approbation par l'assemblée : Pour : l'unanimité des membres présents. Contre : 0. Abstention : 0.

L'idée de favoriser et permettre le passage d'un jardin à l'autre, que l'on soit pépin ou jardinier récoltant est évoquée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 16 heures.

Pièces jointes en annexe :

- feuille de présence

Fait à Strasbourg, le 08/11/2014

Christophe KÖPPEL – Président

Camille LAURENT et Véronique ZELLER - Secrétaires

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a vertical line.A handwritten signature in black ink, written in a cursive style.